



ASSOCIATION SAINT-JOSEPH

Association Loi 1901 – Reconnue d'Intérêt Général

Regroupement des EHPAD SAINT JOSEPH à NAY
JEANNE ELISABETH/SAINT ANDRÉ à IGON

TROUSSEAU TYPE POUR LES HOMMES

Vous trouverez ci-après le trousseau qui constitue le minimum pratique indispensable au bien être des personnes.

La perte de l'autonomie et le délai nécessaire à l'entretien multiplient les besoins de linge. Cette liste pourra donc être réajustée en fonction des besoins par le service de soins.

PRODUITS ET LINGE DE TOILETTE

- Savon, dentifrice, shampoing, mousse à raser, rasoir
- Peigne, brosse à dents, brosse à cheveux
- Eau de Cologne, crème de soin visage et mains, cotons-tiges, limes à ongles carton

LINGERIE ET VETEMENTS DE NUIT

- 10 tricots de corps (sauf Damart)
- 10 slips
- 10 mouchoirs
- 6 pyjamas
- 2 peignoirs
- 2 paires de chaussons lavables (pas de mules)

TENUES DE JOUR : une tenue adaptée à la saison est utilisée par jour

- 6 polos ou chemises
- 8 pantalons ou joggings
- 3 gilets manches longues ou pull-over
- 8 paires de chaussettes
- 1 veste
- 1 manteau
- 1 imperméable
- 2 paires de chaussures adaptées (1 paire pour l'hiver, 1 paire pour l'été)
privilégier les chaussures à lacer
- écharpe

IMPORTANT

L'ensemble du trousseau, ainsi que tout vêtement nouveau doit être obligatoirement identifié (nom sur étiquettes brodées et cousues)

Un tri des vêtements d'hiver et d'été sera fait par les familles afin qu'une meilleure gestion du vestiaire soit assurée et que les aides soignantes procèdent à un habillage adéquat des personnes.

Ce tri sera l'occasion pour les familles de reprendre tout ou partie du linge d'hiver et ainsi de procéder à un contrôle systématique des marquages, de l'entretien (petite couture, remplacement des boutons, etc.) et du renouvellement des vêtements les plus anciens; le linge d'hiver devant revenir à la Maison de Retraite au mois de septembre au plus tard.